



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacances

La demande d'avis introduite le 16 juin 2023 par le Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'portant exécution du décret du 08 juillet 2021 relatif au cyclopartage en flotte libre et modifiant les articles 4 et 12 du décret du 1^{er} avril 2004 relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales', portant le numéro 73.878/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 2 août 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.